

## COMMUNE DE GRUSSENHEIM

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2019

*Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes GRUNENBERGER Laetitia, JEHL Nathalie, SIMLER Agnès et WEIXLER Colette

MM CHASTE Bruno, GROLLEMUND René, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne et SUTTER Thomas (a reçu procuration de HABERKORN Christophe)

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : Mme DECK Nathalie

Membre ayant donné procuration : Mr HABERKORN Christophe (a donné procuration à SUTTER Thomas)

Secrétaire de séance : Mr OBERT Jean-Paul

#### Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain)
5. Budget 2020 : ouverture des crédits d'investissement
6. Recensement de la population : rémunération des agents recenseurs
7. Fête de la Libération
8. Divers

#### 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur OBERT Jean-Paul est désigné en qualité de secrétaire de séance.

#### 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents. Il est précisé que les cours de danse se dérouleront les mardis soirs à compter du mois de janvier sauf en cas de réunion du conseil municipal où les cours seront assurés le mercredi soir.

### 3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Mr le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé au marché de la Sainte Lucie qui a, à nouveau, connu un franc succès.

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- 13 novembre : réunion du conseil de communauté de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM)
- du 19 au 21 novembre : participation du maire et des adjoints au congrès des maires à Paris
- 28 novembre : assemblée générale constitutive de l'AFUa les Vergers
- 5 décembre : assemblée générale du Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin
- 10 décembre : comité syndical du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace centrale)
- 11 décembre : réunion du syndicat Pôle Ried Brun
- 13 décembre : fête de Noël de l'école de Grussenheim l'après-midi et de l'école d'Elsenheim en soirée
- 14 décembre : visite du chantier de l'école et de la mairie par le conseil municipal et le personnel communal
- 16 décembre : réunion de la commission communale du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

### 4. URBANISME (PERMIS DE DEMOLIR, DECLARATION PREALABLE, CERTIFICAT D'URBANISME, DROIT DE PREEMPTION URBAIN)

#### PERMIS DE DEMOLIR

Un avis favorable est donné au permis de démolir déposé par Mr Cailliaux François pour la démolition d'une partie de toiture d'une dépendance 17 rue des abeilles.

#### DECLARATION PREALABLE

Une suite favorable est donnée à la déclaration préalable déposée par Mr Huck Mickaël pour la mise en place d'une clôture.

#### CERTIFICAT D'URBANISME

Aucune observation n'est émise aux certificats d'urbanisme déposés par :

- Maître Hubert Preisemann pour les parcelles sises section 01 n°161 & 166 d'une surface totale de 3 ares 18
- Maître Hubert Preisemann pour la parcelle sise section 04 n° 237 d'une superficie de 7 ares 45
- Maître Chantale REISACKER-DECKERT pour les parcelles sises section 02 n°119, 122, 126, 152 & 153 d'une surface totale de 26 ares 84.

## **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

La commune ne fait pas usage de son droit de préemption dans le cadre des transactions suivantes :

- vente des parcelles sises section 01 n°161 & 166 d'une surface totale de 3 ares 18
- vente de la parcelle sise section 04 n°237 d'une superficie de 7 ares 45.

## **5. BUDGET 2020 : OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1111-1 et suivants, L 2121-29 et 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les crédits ouverts en section d'investissement sur le budget 2018,

Considérant la nécessité d'ouvrir les crédits d'investissements sans attendre l'adoption du budget primitif 2020,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement d'emprunt soit  $1\,151\,200,00\text{ €} \times 1/4 = 287\,800\text{ €}$

Ces crédits sont ventilés sur les chapitres suivants :

- chapitre 21 : 5 800 €
- chapitre 23 : 282 000 €

décide que ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif 2020.

## **6. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020**

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020, Mmes Annette Danner et Lisa Grollemund ont été recrutées pour exercer les fonctions d'agents recenseurs. Elles seront rémunérées comme suit :

Type de rémunération	Montant de rémunération
Bordereau de district	5,65 €
Bulletin individuel	1,13 €
Feuille de logement	0,56 €
Adresse collective	0,56 €
Séance de formation (1 journée)	22,09 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à verser les rémunérations telles que spécifiées ci-dessus.

## 7. FETE DE LA LIBERATION

Mr Thomas Sutter fait un compte-rendu de la réunion de la commission du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération. Il présente le programme établi pour le samedi 25 et dimanche 26 janvier 2020.

## 8. DIVERS

- Repas des aînés : Mme Colette Weixler présente le repas retenu. Les personnes malades recevront un cadeau. Les animations retenues sont également présentées.
- Grussemerblett : Un Grussemerblett sera imprimé pour la fin de l'année.
- Travaux de rénovation et de mise en accessibilité de l'école et de la mairie : Mr le Maire fait un point sur le litige qui oppose la commune au géomètre. Il indique également qu'un choix de couleurs (ascenseurs, mur, etc...) sera effectué lors de la réunion de chantier du mercredi 18 décembre.

Un devis a été sollicité aux établissements Groell pour le thermolaquage de l'escalier et du garde-corps. Ce dernier s'élève à 1 091 € H.T. soit une plus-value effective de 404,60 € H.T. par rapport à la peinture de l'ouvrage prévu au marché pour un montant de 686,40 € H.T. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le thermolaquage de l'escalier et du garde-corps et charge Mr le Maire d'en informer les architectes et les établissements Groell.

- Conseil de communauté de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim : La réunion du conseil de communauté de la CCRM aura lieu le mercredi 18 décembre 2019 à 19 heures au Foyer de Grussenheim.
- Nouvelles redevances des ordures ménagères : Des précisions sont données par Mr le Maire suite à la distribution d'une information par le SMICTOM dans les boîtes aux lettres.
- Antenne téléphonique : Aucune information complémentaire n'est connue à ce jour.
- Ronde des fêtes : Mr Bruno Chaste informe le conseil municipal que le président de la ronde des fêtes a changé. C'est à présent Mr Schultz qui est président de cette association.
- Visite de la famille BO : Mr Thomas Sutter indique qu'une délégation de la famille BO sera présente le lundi 23 décembre 2019 à Grussenheim.
- Tournage : Mr Thomas Sutter informe qu'un tournage se déroulera à Grussenheim ce vendredi 20 décembre au cimetière israélite.
- Prochaines réunions : Les prochaines réunions du conseil municipal ont été fixées comme suit : mardi 14 janvier 2020 à 20 heures et mercredi 12 février 2020 à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures 40.

**Le Maire, Martin KLIPFEL**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.